



## Communiqué de presse

### Disprizioù 2010

**Les Disprizioù 2010 ont été remis ce lundi 20 décembre, lors de l'émission WebNoz en direct du Folgoët, diffusée sur Brezhoweb et Armor TV. Ces « prix citrons » de la langue bretonne récompensent chaque année les plus grandes aberrations à l'égard du breton.**  
**Cette édition 2010 revêtait un caractère particulier car elle était retransmise depuis la basilique du Folgoët. Les Disprizioù se sont donc adaptés, et ont été décernés sous la forme des 7 péchés capitaux, appelant naturellement à la pénitence !**

Les lauréats 2010 sont :

#### **ORGUEIL**

Remis aux élus incapables de s'entendre pour proposer un texte de loi unique sur la protection des langues régionales. De nombreux militants et associations travaillent en ce sens depuis des mois. Mais les députés de tous bords ont été incapables de se mettre d'accord sur un seul texte. Est-ce par intérêt électoraliste ou par égo froissé ? En tout cas, il y aura donc deux textes déposés à l'Assemblée, ce qui diminue fortement leurs chances d'être adoptés. Ils méritent donc le Dispriz du péché d'orgueil.

#### **PARESSE**

Dispriz remis aux responsables de l'enseignement catholique bilingue de Bretagne, compte tenu du peu d'efforts fournis de leur part pour développer les classes bilingues en breton. La rentrée 2010 est catastrophique, selon l'association Dihun, qui représente les parents d'élèves, et les effectifs sont en baisse. Inacceptable, à un moment où la demande d'enseignement du breton est là. L'enseignement catholique peut mieux faire, à condition de s'appliquer (ou de s'impliquer).

#### **COLÈRE**

Contre tous ces mails de haine à l'encontre de Nolwenn Leroy. L'ancienne chanteuse de la Star Ac chante en breton sur son dernier album, et le jury lui adresse, au passage, toutes ses félicitations, en l'encourageant dans son apprentissage et sa promotion de notre langue. Malheureusement, il faut constater que de nombreux bretonnants n'en font pas de même. Il suffit de lire certains commentaires sur Facebook, ou Youtube, qui lui reprochent de chanter en breton sans avoir étudié le kan ha diskan ou lui interdisent l'usage de la langue sous prétexte d'être « plus française que bretonne ». Ces commentaires semblent d'un autre âge, d'une intolérance extrême, et ont entraîné un Dispriz de la colère.

## **GOURMANDISE**

Remis aux télévisions locales qui se sont engagées à diffuser et à produire des émissions en breton, à raison de 20 minutes par semaine, et ont été financièrement soutenues par la Région dans ce sens. Aujourd'hui, leurs téléspectateurs bretonnants attendent toujours. Ont-elles eu les yeux plus gourmand que le ventre ? D'où ce Dispriz de la gourmandise.

## **AVARICE**

Décerné à toutes les communes du Finistère qui ont supprimé l'initiation à la langue bretonne dans les écoles primaires. Cette initiation avait été initiée par le Conseil général, à hauteur d'une heure par semaine. Elle permettait à tous les enfants d'avoir un minimum d'accès à la langue bretonne, et a rapidement connu un vif succès. D'où la demande du Conseil général de mettre aussi les communes à contribution lorsque ces cours concernaient leur territoire. Certaines d'entre elles, comme Esquibien, se sont alors retirées du projet, sous prétexte d'économie, et ont privé les enfants d'une ouverture précieuse vers la langue et la culture bretonnes. Péché d'avarice.

## **LUXURE**

Remis à trois écrivains, ayant appelé ou décrit ce péché dans leurs romans. De tels écrits n'existaient pas jusqu'à présent en breton. Ces écrits « modernes » risquent de détrôner notre « Buhez ar sent ». Jamais la littérature bretonnante n'était allée aussi loin, et si nous ne prêtons pas garde, la jeunesse bretonnante risque de se ruer majoritairement sur de tels écrits. Horreur ! Un dispriz est donc remis à Maïwenn Morvan pour son roman « Buhez Prevez Lola P », qui évoque les errements amoureux d'une jeune bretonne. À Gégé Gwen, pour ses nouvelles dans « Ya ! » qui décrit avec gourmandise les plaisirs du corps et des sens. Et à Ninnog Latimier pour sa traduction des « Monologues du vagin » en breton. Tous trois ont commis péché de luxure. Un péché nouveau en littérature bretonnante.

## **ENVIE**

Décerné sans hésitation à Brezhoweb. Coupable d'avoir regardé de trop près les budgets de l'audiovisuel attribués aux langues minoritaires en Europe. Plus de 300 millions pour les radios et télévisions catalanes. Plus de 100 millions de livres pour l'audiovisuel en gallois. Et plus de 15 millions de livres pour l'audiovisuel en gaëlique écossais, qui compte 60.000 locuteurs (200.000 bretonnants en Bretagne). Face à de telles sommes, l'équipe de Brezhoweb reconnaît qu'elle a péché par Envie, et même jalouse. Ce qui est un grave péché. Elle fera donc pénitence pendant ces fêtes de fin d'année.

Pour plus de renseignements :  
[contact@lbcommunication.com](mailto:contact@lbcommunication.com)